

Aménagement du Parc des Rives de la Thur

Confronté au risque d'inondation, le site des rives de la Thur constituait jusqu'alors un secteur délaissé. Ce vaste espace dessinait, entre les quartiers nord et sud de la ville, une rupture urbaine qu'il n'était plus possible d'occulter. Matérialisant le concept de « suture urbaine », le projet urbain vise l'aménagement, dans le cadre d'une Zac de soixante hectares, d'un nouveau parc urbain de plus de douze hectares qui viendra compléter l'aménagement du nouveau quartier de ville de la Thur et sécuriser un secteur

confronté aux crues centennales. La Zac périphérique au parc comprend déjà un ensemble immobilier intégrant, à terme, 800 logements, et de grands équipements publics. Le parc urbain, aujourd'hui achevé, confère une véritable identité et cohérence à ce quartier. Il doit aussi permettre de créer un lieu de cohésion sociale destiné à accueillir non seulement les habitants de la Zac de la Thur mais aussi l'ensemble des habitants du bassin de vie de la Communauté de communes de Cernay et de ses environs.



La grande clairière urbaine, zone de centralité du Parc

Créer du lien entre les territoires et offrir un lieu de cohésion sociale dans une démarche éco-citoyenne.

EGIS AMÉNAGEMENT / ATELIER VILLES & PAYSAGES - 78, rue de la Villette - 69425 Lyon Cedex 03 - Tél.: 04 78 71 86 81
Laurent Naiken - Atelier Villes & Paysages - Tél.: 03 89 66 09 06 - laurent.naiken@egis.fr